

Délibération n°13/03/2023-3

du lundi 13 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à 14 heures 45, le conseil d'administration, dûment convoqué le 2 mars 2023, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Dominique AUGÉY.

- Nombre de membres en exercice : 21
- Présents : Dominique AUGÉY, Kayané BIANCO, Odile BONTHOUX, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Frédérique DUMICHEL, Arlette OLLIVIER, Fabienne VINCENTI, Carlos CASTELEIRA, David POUILLARD, Elza ESPENEL, Elie MANAUTHON
- Procurations : Brigitte DEVESA (Arlette OLLIVIER), Jean-Christophe GRUVEL (Frédérique DUMICHEL), Stéphane PAOLI (David POUILLARD), Pierre VASARELY (Dominique AUGÉY), Antoine BOLLASINA (Carlos CASTELEIRA)
- Absents excusés : Bruno CASSETTE, Sophie JOISSAINS, Marc FERAUD, Jean-Louis CANAL, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

Madame la Présidente a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet : Délégations de signature de la directrice à la directrice des affaires générales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini, et notamment ses articles 10 et 12

Vu la délibération n°08/06/2022-22 du 08/06/2022 portant délégation de signature de la directrice à la directrice des affaires générales

L'article 12 des statuts de l'EPCC dispose que la directrice peut déléguer sa signature à un ou plusieurs collaborateurs placés sous son autorité.

Afin d'assurer la continuité du service public et de simplifier la gestion de l'école, la directrice, Barbara SATRE, avait octroyé sa délégation de signature à la directrice des affaires générales, Virginie DOMENY dans les domaines suivants :

- les bons de commande (montant maximum : 15 000 € TTC)
- les certificats de paiement des marchés publics
- les bordereaux de titres et de mandats
- les états déclaratifs de paie



- les attestations de travail et les attestations d'employeur destinées à Pôle Emploi
- le compte de gestion
- tous certificats administratifs, attestations et correspondance administrative dans les domaines de compétences dont elle a la charge (missions figurant sur sa fiche de poste)
- les décisions relatives aux congés, au temps de travail et aux déplacements professionnels des agents placés sous sa responsabilité directe et des autres agents de l'école en cas d'absence de la directrice

Les délégations de signature suivantes sont ajoutées :

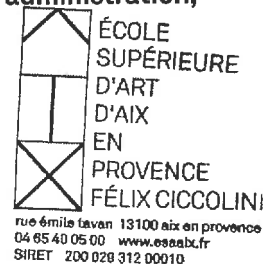
- tous certificats administratifs, attestations et correspondance administrative d'ordre pédagogique
- les décisions relatives aux demandes de césure
- les conventions de stage
- les actes relatifs aux validations des acquis de l'expérience et aux validations des acquis professionnels
- les arrêtés d'attribution de bourse Erasmus et de mobilité internationale
- les arrêtés d'attribution de bourse pour défraiement pour les étudiants dans le cadre de projets spécifiques

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil d'administration, à l'unanimité,
PREND acte des délégations de signature consenties par la directrice, Barbara SATRE, à la directrice des affaires générales, Virginie DOMENY.

Fait à Aix en Provence, le 13 mars 2023.

La Présidente du conseil d'administration,

Dominique AUGÉY



Certifiée exécutoire par la Présidente
Compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

23 MARS 2023